

Présent publie une interview de Sébastien Jallamion, un ex-policier en exil



Interview parue dans le journal Présent du 3 Aout 2017

Ancien policier condamné à 200 jours-amendes pour un total de 5 000 euros en raison de la publication sur Facebook, sous pseudonyme, d'un photomontage impliquant le chef de l'Etat islamique Abou Bakr Al Baghdadi, Sébastien Jallamion a dû s'exiler. Il témoigne dans *A mort le flic*, un petit livre « numéro 1 des ventes » en ce moment sur Amazon, du véritable harcèlement dont il a été victime de la part de sa hiérarchie et de l'administration.

– Sébastien Jallamion, vous êtes aujourd'hui exilé politique en Suisse pour des faits se limitant, à l'origine, à la publication, sur Facebook et sous pseudonyme, de propos jugés « islamophobes ». Pourriez-vous rappeler brièvement les griefs qui vous sont reprochés ?

– J'ai été dénoncé à ma hiérarchie par une collègue de travail musulmane, gardien de la paix, après avoir publié en septembre 2014 des textes et des images, dont un photomontage représentant le chef de l'Etat islamique Abou Bakr Al Baghdadi dans le viseur d'un fusil sniper, en réaction à l'enlèvement et à l'assassinat de notre compatriote Hervé Gourdel en Algérie. Mon compte Facebook était anonyme, et ne laissait pas transparaître ma qualité de policier. J'ai fait l'objet d'une enquête administrative, puis d'une procédure disciplinaire à l'issue de laquelle j'ai été suspendu pour une période de 24 mois. Parallèlement, la direction départementale de la Sécurité publique a saisi la justice et j'ai été poursuivi puis condamné à 5 000 euros d'amende par le Tribunal correctionnel de Lyon. Le parquet ayant fait appel, j'ai été jugé et condamné par la Cour d'appel de Lyon à 200 jours-

amendes à 25 euros avec inscription au bulletin numéro 2 du casier judiciaire, pour incitation à la haine ou à la discrimination envers une catégorie de la population en raison de son appartenance à la religion musulmane. Il convient de préciser qu'il n'y a ni plainte, ni partie civile dans cette affaire.

Entre-temps, ayant décidé de témoigner de ma situation et de militer ouvertement pour les valeurs et les idées que je défends en tant que citoyen engagé, j'ai reçu ma révocation pure et simple par voie postale. Je n'entrerai pas dans les détails de tout ce qu'il m'a fallu affronter, puisque je l'ai relaté précisément dans mon ouvrage A mort le flic ! J'ai dû m'exiler en Suisse pour éviter un emprisonnement de 200 jours, la peine étant devenue définitive, et n'ayant pas les moyens, étant sans emploi, d'acquitter mon amende.

– Comment expliquez-vous l'acharnement pervers et insensé de la hiérarchie policière à votre égard pour de simples publications sur Facebook ?

– Je l'explique d'abord par la façon de fonctionner de la hiérarchie. Il suffit qu'elle vous prenne en grippe pour vous faire vivre l'enfer. On déplace des fonctionnaires pour « raison de service » – il s'agit en pratique de sanctions déguisées – et lorsque les éléments concernés osent tenter une procédure devant le Tribunal administratif et qu'ils obtiennent gain de cause, c'est l'Etat qui doit réparer le préjudice du fonctionnaire, jamais la personne précise qui en est la cause. Je rappelle que chaque année, tous grades confondus, ce sont plus de cinquante fonctionnaires de police qui décident de mettre fin à leurs jours. Même s'ils laissent une lettre d'adieu explicite, ou qu'ils passent à l'acte en service, c'est l'omerta. Officiellement, tous ont des « problèmes personnels », leur hiérarchie n'est jamais inquiétée. Mon propos n'est pas de généraliser en évoquant ces cas. Il y a des chefs de service qui gèrent parfaitement la dimension humaine de leur métier. Curieusement, ce sont ceux qui ont les carrières les moins fulgurantes. Cette situation doit cesser.

Par ailleurs, il est clair que mon orientation politique et le militantisme dont j'ai fait preuve en dehors du service n'ont pas pesé en ma faveur, c'est le moins que l'on puisse dire. Enfin, j'ai l'impression que tout ce qui touche à la critique de l'islam est désormais systématiquement traité sous le volet judiciaire, au point qu'il semble que nous ne sommes pas loin de la réintroduction du délit de blasphème dans notre pays. Il suffit de constater l'augmentation du contentieux judiciaire à ce sujet depuis quelques années pour s'en convaincre.

– Dans votre livre, vous évoquez à plusieurs reprises les accointances socialistes et maçonniques d'une importante partie de la hiérarchie policière.

– Il suffit de lire mon livre pour comprendre de quoi je parle. Sortis de leur contexte, ces propos peuvent paraître excessifs, il n'en reste pas moins qu'ils correspondent à une réalité, et j'en suis la preuve vivante. Peut-être d'ailleurs un peu trop vivante aux yeux de certains.

– Ne pensez-vous pas que la « mort sociale » que vous subissez résulte de la transgression d'un quelconque tabou suprême ? Si oui, lequel ?

– La dictature du politiquement correct est une réalité. Elle s'est immiscée dans les médias, dans les entreprises, dans nos institutions. Elle est le corollaire d'une politique visant à promouvoir et imposer le multiculturalisme. Par ailleurs, et alors même que de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer le chantage à l'islamophobie pratiqué en France par les Frères musulmans, utilisant nos lois pour mieux les faire reculer, force est de constater que la justice leur donne raison. Si nous ne réagissons pas, l'islam politique, qui est déjà une réalité dans de nombreuses banlieues françaises, risque de s'imposer bientôt, alors même que la Cour européenne des droits de l'homme a estimé, dans un arrêt de 2001, que la charia (loi islamique) était incompatible avec les droits de l'homme et la démocratie.

Ce qui est en jeu, c'est le devenir de notre civilisation. Qu'on le veuille ou non, l'islam nous a déclaré la guerre, et

ses soldats nous la mènent par tous les moyens possibles. Ce n'est ni par l'aveuglement, ni en tentant encore et toujours d'acheter la paix sociale au détriment de nos valeurs, que nous la gagnerons.

Propos recueillis
par Arnaud Raffard de Brienne

● Pour se procurer A mort le flic :
site internet [Riposte laïque](#) , Riposte laïque,
B.P. 32, 27 140 Gisors et sur [Amazon](#).

Lien vers l'article original
: <https://present.fr/2017/08/02/ex-policier-exil/>